

Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 96/48/CE du Conseil du 23 juillet 1996 relative à l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse

(2005/C 236/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive)

OEN (*)	Référence et titre de la norme harmonisée (et document de référence)	Référence de la norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée Note 1
CEN	EN 12663:2000 Applications ferroviaires — Prescriptions de dimensionnement des structures de véhicules ferroviaires	—	
CEN	EN 13129-1:2002 Applications ferroviaires — Conditionnement de l'air pour matériel roulant grandes lignes — Partie 1: Paramètres de bien-être	—	
CEN	EN 13129-2:2004 Applications ferroviaires — Conditionnement de l'air pour matériel roulant grandes lignes — Partie 2: Essais de type	—	
CEN	EN 13230-1:2002 Applications ferroviaires — Voie — Traverses et supports en béton — Partie 1: Prescriptions générales	—	
CEN	EN 13260:2003 Applications ferroviaires — Essieux montés et bogies — Essieux montés — Prescriptions pour le produit	—	
CEN	EN 13262:2004 Applications ferroviaires — Essieux montés et bogies — Roues — Prescription pour le produit	—	
CEN	EN 13272:2001 Applications ferroviaires — Eclairage électrique pour matériel roulant des systèmes de transport public	—	
CEN	EN 13481-1:2002 Applications ferroviaires — Voie — Prescriptions de performance pour les systèmes de fixation — Partie 1: Définitions	—	
CEN	EN 13481-2:2002 Applications ferroviaires — Voie — Prescriptions de performance pour les systèmes de fixation — Partie 2: Systèmes de fixation des traverses en béton	—	
CEN	EN 13481-5:2002 Applications ferroviaires — Voie — Prescriptions de performance pour les systèmes de fixation — Partie 5: Systèmes de fixation des voies sur dalle	—	
CEN	EN 13674-1:2003 Applications ferroviaires — Voie — Rails — Partie 1: Rails vignole de masse supérieure ou égale à 46 kg/m	—	
CEN	EN 13848-1:2003 Applications ferroviaires/Voie — Qualité géométrique de la voie — Partie 1: Caractérisation de la géométrie de voie	—	
CEN	EN 14363:2005 Applications ferroviaires — Essais en vue de l'homologation du comportement dynamique des véhicules ferroviaires — Essais en ligne et à poste fixe	—	
CEN	EN 14531-1:2005 Applications ferroviaires — Méthodes de calcul des distances d'arrêt, de ralentissement et d'immobilisation — Partie 1: Algorithmes généraux	—	

OEN ⁽¹⁾	Référence et titre de la norme harmonisée (et document de référence)	Référence de la norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée Note 1
CEN	EN 14601:2005 Applications ferroviaires — Robinets d'arrêt droit ou coudé pour conduite générale de frein et conduite principale	—	
CENELEC	EN 50119:2001 Applications ferroviaires — Installations fixes — Lignes aériennes de contact pour la traction électrique	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-1:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 1: Généralités	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-2:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 2: Emission du système ferroviaire dans son ensemble vers le monde extérieur	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-3-1:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 3-1: Matériel roulant — Trains et véhicules complets	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-3-2:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 3-2: Matériel roulant — Appareils	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-4:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 4: Emission et immunité des appareils de signalisation et de télécommunication	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50121-5:2000 Applications ferroviaires — Compatibilité électromagnétique — Partie 5: Emission et immunité des installations fixes d'alimentation de puissance et des équipements associés	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50122-1:1997 Applications ferroviaires — Installations fixes — Partie 1: Mesures de protection relatives à la sécurité électrique et à la mise à la terre	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50124-1:2001 Applications ferroviaires — Coordination de l'isolement — Partie 1: Prescriptions fondamentales — Distances d'isolement dans l'air et lignes de fuite pour tout matériel électrique et électronique Amendement A1:2003 à l'EN 50124-1:2001	AUCUNE Note 3	— 1.10.2006
CENELEC	EN 50124-2:2001 Applications ferroviaires — Coordination de l'isolement — Partie 2: Surtensions et protections associées	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50125-1:1999 Applications ferroviaires — Conditions d'environnement pour le matériel — Partie 1: Equipement embarqué du matériel roulant	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50125-3:2003 Applications ferroviaires — Conditions d'environnement pour le matériel — Partie 3: Equipement pour la signalisation et les télécommunications	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50126:1999 Applications ferroviaires — Spécification et démonstration de la fiabilité, de la disponibilité, de la maintenabilité et de la sécurité (FDMS)	AUCUNE	—

OEN ⁽¹⁾	Référence et titre de la norme harmonisée (et document de référence)	Référence de la norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée Note 1
CENELEC	EN 50128:2001 Applications ferroviaires — Systèmes de signalisation, de télécommunication et de traitement — Logiciels pour systèmes de commande et de protection ferroviaire	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50129:2003 Applications ferroviaires — Systèmes de signalisation, de télécommunications et de traitement — Systèmes électroniques de sécurité pour la signalisation	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50149:2001 Applications ferroviaires — Installations fixes — Traction électrique — Fils rainurés en cuivre et en cuivre allié	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50155:2001 Applications ferroviaires — Equipements électroniques utilisés sur le matériel roulant Amendement A1:2002 à l'EN 50155:2001	AUCUNE Note 3	— 1.9.2005
CENELEC	EN 50159-1:2001 Applications ferroviaires — Systèmes de signalisation, de télécommunication et de traitement — Partie 1: Communication de sécurité sur des systèmes de transmission fermés	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50159-2:2001 Applications ferroviaires — Systèmes de signalisation, de télécommunication et de traitement — Partie 2: Communication de sécurité sur des systèmes de transmission ouverts	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50163:2004 Applications ferroviaires — Tensions d'alimentation des réseaux de traction	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50206-1:1998 Applications ferroviaires — Matériel roulant — Pantographes: Caractéristiques et essais — Partie 1: Pantographes pour véhicules grandes lignes	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50238:2003 Applications ferroviaires — Compatibilité entre matériel roulant et systèmes de détection de train	AUCUNE	—
CENELEC	EN 50317:2002 Applications ferroviaires — Systèmes de captage de courant — Prescriptions et validation des mesures de l'interaction dynamique entre le pantographe et la caténaire Amendement A1:2004 à l'EN 50317:2002	AUCUNE Note 3	— 1.10.2007

⁽¹⁾ OEN: Organisme européen de Normalisation:

— CEN: rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles, tél. (32-2) 550 08 11; fax (32-2) 550 08 19 (<http://www.cenorm.be>)

— CENELEC: rue de Stassart 35, B-1050 Bruxelles, tél. (32-2) 519 68 71; fax (32-2) 519 69 19 (<http://www.cenelec.org>)

— ETSI: 650, route des Lucioles, F-06921 Sophia Antipolis, tél. (33) 492 94 42 00; fax (33) 493 65 47 16 (<http://www.etsi.org>)

Note 1 D'une façon générale, la date de la cessation de la présomption de conformité sera la date du retrait («dow») fixée par l'organisme européen de normalisation. L'attention des utilisateurs de ces normes est cependant attirée sur le fait qu'il peut en être autrement dans certains cas exceptionnels.

Note 3 Dans le cas d'amendements, la norme de référence est EN CCCC:YYYY, ses amendements précédents le cas échéant et le nouvel amendement cité. La norme remplacée (colonne 4) est constituée dès lors de la norme EN CCCC:YYYY et de ses amendements précédents le cas échéant, mais sans le nouvel amendement cité. A la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles de la directive.

AVERTISSEMENT:

- Toute information relative à la disponibilité des normes peut être obtenue soit auprès des organismes européens de normalisation, soit auprès des organismes nationaux de normalisation, dont la liste figure en annexe de la directive 98/34/CE ⁽¹⁾ du Parlement européen et du Conseil, modifiée par la directive 98/48/CE ⁽²⁾.
- La publication des références dans le *Journal officiel de l'Union européenne* n'implique pas que les normes soient disponibles dans toutes les langues communautaires.
- Cette liste remplace les listes précédentes publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*. La Commission assure la mise à jour de la présente liste.

Pour de plus amples informations voir:

<http://europa.eu.int/comm/enterprise/newapproach/standardization/harmstds>

⁽¹⁾ JO L 204 du 21.7.1998, p. 37.

⁽²⁾ JO L 217 du 5.8.1998, p. 18.